



CORRIDA NOEL DE PUNAAUIA

Règlement 2021



## ARTICLE 1 : MANIFESTATION

Une manifestation populaire baptisée « Corrida Noël de Punaauia » est organisée par l'AS Tamarii Punaruu Athlétisme et la Commune de Punaauia, en partenariat avec les magasins « Olympian's sport »

**Le samedi 18 décembre 2021 à partir de 17h30.**

## ARTICLE 2 : PARCOURS – PROGRAMME HORAIRE

**17h30 : Course populaire « La corrida Noël de Punaauia »**

Course ou marche ouverte à partir de la catégorie Minimes (2008 et moins)

Le départ sera donné à l'entrée de la vallée de MATATIA sur la route longeant la route des plaines direction l'embranchement de la route de dégagement à Punavai, ensuite retour vers la Mairie de Punaauia ou sera l'arrivée en passant par la partie droite de la route des plaines sens Paea-Papeete.

**18h00 Remise des récompenses**

## ARTICLE 3 : PARTICIPATION

Cette compétition est ouverte à tous, licenciés et non licenciés. Pour les non licenciés à la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française, un certificat médical ou une copie de non contre-indication à la pratique de **la course à pied en compétition** datant de moins d'un an le jour de la course sera exigé lors de l'inscription, ce certificat médical sera conservé par l'organisation (obligation réglementaire de la FFA). Les licenciés de la Fédération de Triathlon peuvent présenter leur licence.

## ARTICLE 4 : INSCRIPTION

**Les inscriptions se feront au magasin « Olympian's sport » à Fare Ute jusqu'au vendredi 17 décembre 2021 à 17h00.**

***Pour plus d'informations vous pouvez contacter Mme Titaua MAURIN au 87 77 76 94 mail : [titauamaurin@yahoo.fr](mailto:titauamaurin@yahoo.fr) ou Arsène LEU au 89 78 34 85 ou par mail [tehauarii@mail.pf](mailto:tehauarii@mail.pf)***

Une participation est demandée lors des inscriptions

- **1000 CFP** pour le Minimes et les cadets
- **1500 CFP** pour les licenciés à la FAPF à partir de junior. Cette inscription sera portée à **2000CFP** le jour de la course

- **2000 CFP** pur les non-licenciés à la FAPF. Cette participation sera portée à **2500CFP** le jour de la course

Les chèques doivent être établis à l'ordre de l'AS Tamarii Punaruu Athlétisme

Le droit d'inscription n'est ni transférable, ni remboursable.

Les administrés de la commune de Punaauia pourront s'inscrire directement auprès du service jeunesse de la mairie de Punaauia.

#### **ARTICLE 5 : ENGAGEMENT DE L'ORGANISATEUR**

Les organisateurs s'engagent à fournir les prestations suivantes :

- Remise des dossards à Partir de 16h00 avec des épingles
- Présence d'un poste de ravitaillement en eau sur le parcours et à l'arrivée
- Couverture médicale (Fédération de secourisme) (Pompiers de Punaauia)
- Assurance pour la manifestation
- Sécurité routière assurée par la police Municipale
- Remise des récompenses
- Remise d'un tee-Shirt finisher contre restitution du dossard et des épingles à l'arrivée
- Brochette de fruits à l'arrivée

#### **ARTICLE 6 : DOSSARDS**

Pendant la course, le dossard sera épinglé devant sur la poitrine, numéro et sponsors visibles

#### **ARTICLE 7 : RECOMPENSE-CLASSEMENT**

Pour la course populaire les récompenses seront remises aux trois premiers de chaque catégorie Hommes et Femmes

- Minimes
- Cadets
- Juniors
- Espoir/sénior
- Master 1 (35 à 44 ans)
- Master 2 (45 à 54 ans)
- Master 3 (55 à 64 ans)
- Master 4 (65 ans et plus)

Des trophées seront remis aux premiers ayant le plus de participants :

- Club affiliés à la FAPF ou Entreprise ou Uniforme

#### **ARTICLE 8 : ACCOMPAGNATEURS**

Seuls les véhicules officiels de course (Motards, presse, ambulance et organisateurs) sont autorisés à suivre la course. Les accompagnateurs en voiture, moto, bicyclette et scooter seront interdits et pourront être l'auteur de disqualification des participants concernés.

#### **ARTICLE 9 : COURSE**

Tout participant qui ne fera pas la totalité du parcours prévu ou qui enfreindra le règlement sera automatiquement disqualifié et déclaré hors course. Son dossard lui sera aussitôt retiré.

#### **ARTICLE 10 : POSTE DE RAVITAILLEMENT**

1 poste de ravitaillement en eau sera situé sur le parcours : au demi-tour de Punavai

1 poste de ravitaillement en eau à l'arrivée

#### **ARTICLE 11 : SECOURS**

Les secours médicaux seront assurés par l'équipe de la Fédération de secourisme et les pompiers de Punaauia

## **ARTICLE 12 : LITIGE**

En cas de litige, l'AS Tamarii Punaruu Athlétisme organisatrice se donne le droit de le régler.

### ***Article 12 : droit à l'image***

Vu l'engouement de cette manifestation, l'organisateur se donne le droit de publier les clichés.

***Pour plus d'informations vous pouvez contacter Mme Titaua MAURIN au 87 77 76 94***

**AS TAMARII PUNARUU ATHLETISME**